

Réseau des praticiens sentinelles des virus respiratoires du Nouveau-Brunswick (RPSVR-N.B.):

Instructions concernant la surveillance respiratoire - Saison 2023-2024

Aperçu de la surveillance respiratoire

Le système de surveillance respiratoire du Nouveau-Brunswick permet de surveiller l'activité respiratoire, la sévérité, les changements dans les types de virus respiratoire circulant dans la population (y compris la compatibilité vaccinale), ainsi que de détecter un nouveau type de virus ou une possible pandémie. Cette information est essentielle à l'élaboration de stratégies fondées sur les preuves et des lignes directrices pour la santé publique et autres professionnels de la santé, ainsi que pour l'avis au public et le développement de vaccins efficaces.

Surveillance sentinelle respiratoire au Nouveau-Brunswick

Le Bureau du médecin-hygiéniste en chef vise à redéfinir et à relancer son système de surveillance sentinelle afin de mieux comprendre les maladies respiratoires circulantes dans la province et les régions sanitaires connexes. L'objectif de ce projet est d'estimer les tendances sous-jacentes du syndrome grippal (SG) à l'échelle de la population dans la province et de faciliter la collecte d'échantillons respiratoires dans toute la province afin de caractériser adéquatement les souches en circulation et d'en surveiller la gravité. Dans le but d'accroître la représentation de la population et la généralisation des résultats, le Bureau du médecin hygiéniste en chef propose de recruter des services d'urgence de toute la province comme sites sentinelles pour la déclaration des personnes atteintes de syndrome grippal. Les phases 1 et 2 de ce projet (2023-2024) viseront à accroître la surveillance syndromique du SG à divers sites de la province, tandis que la phase 3 (2024-2025) visera à augmenter le dépistage respiratoire dans la communauté (c.-à-d. bureaux de médecins, cliniques, centres de santé, etc.).

Exigences de signalement: Consultation des patients présentant un SG

- Les salles d'urgence participantes sont priées d'entrer le code « I-L-I » dans leur système électronique pour la raison de la consultation de toute personne se présentant à l'urgence avec des symptômes pseudo-grippaux (aucune distinction entre le syndrome grippal et le syndrome pseudo-COVID).
- Tous les praticiens actuels du RPSVR-N.B., autres que les salles d'urgence, qui recueillent des renseignements sur le syndrome grippal vont continuer de recevoir un courriel à chaque lundi provenant du RCRSP (Réseau Canadien des Renseignements sur la Santé Publique) contenant un lien qui sera actif jusqu'au dimanche à 23h59 de la même semaine. Les praticiens sont demandés de





remplir l'information sur le site d'entrée de données (voir annexe B) en indiquant le nombre de cas de syndrome grippal vus par groupe d'âge sur le total du nombre de patients vus pendant une journée durant la semaine.

Exigences de signalement: Soumission d'échantillon de laboratoire

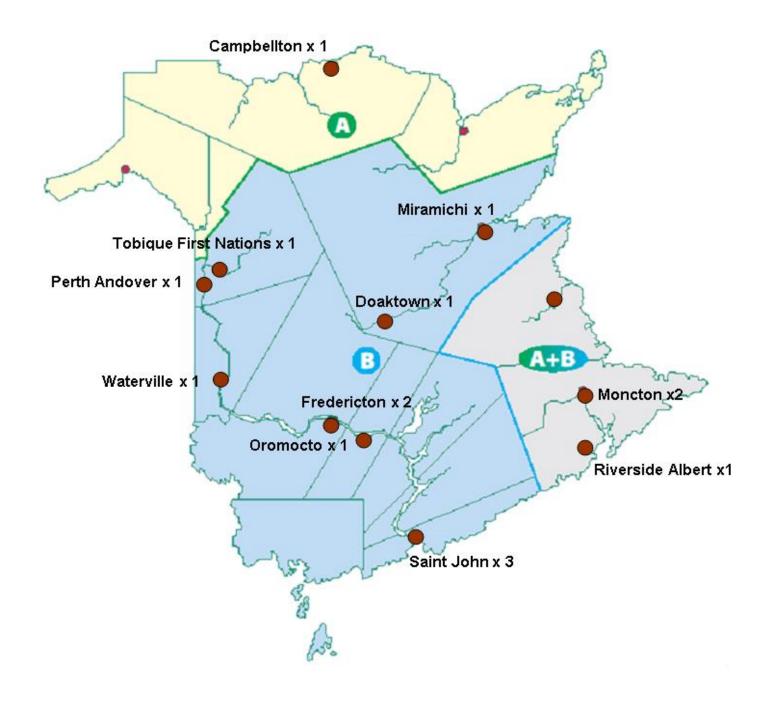
Les sites participant au projet pilote de collecte d'échantillons durant la saison 2023-2024 peuvent consulter la « *Collection d'échantillon du RPSVR-N.B. Saison 2023-24*» pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure de prélèvement des spécimens.



Dernière mise à jour: Août 2023



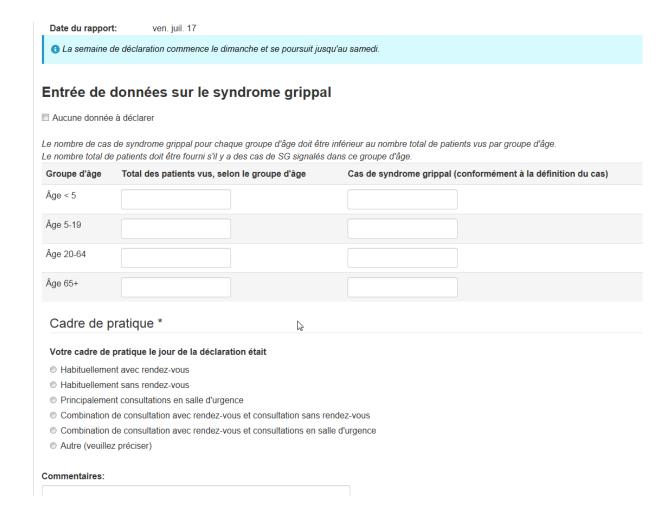
Annexe A: Carte des sites du RPSVR-N.B. saison 2023-2024 (en date de Juillet 2023)







Annexe B: Formulaire de déclaration du SG des médecins sentinelles (RCRSP)





Dernière mise à jour: Août 2023



Annexe C: Formulaire de réquisition de laboratoire du RPSVR-N.B.



Réseau des praticiens sentinelles des virus respiratoires du Nouveau-Brunswick (RPSVR-NB) RÉQUISITION DE LABORATOIRE

<u>DIRECTIVES POUR LES SITES DU RPSVR-NB</u>: Envoyez la réquisition complétée et le spécimen réfrigéré à votre laboratoire le plus tôt possible. Le spécimen et la réquisition doivent être identifiés avec le nom complet et le numéro d'assurance-maladie.

<u>DIRECTIVES POUR LE LABORATOIRE RÉGIONAL:</u> Envoyez le spécimen réfrigéré au laboratoire de virologie du Centre hospitalier universitaire Dr. G. L. Dumont: 330 avenue Université, Moncton, N.B. E1C 2Z3 Tél: (506) 862-4140 Téléc.: (506) 862-4827

REMARQUE: Tous les échantillons de surveillance sentinelle seront analysés pour les 3 infections respiratoires (grippe, COVID-19 et VRS). Les sites entinelles soumettant des échantillons seront informés des résultats de ces 3 infections.

Hôpital référant:	# de l'échantillo	n:		
Site: Centre de santé communautaire Centre de santé Premières Nations Spécifiez le nom du site :		☐ Foyer de so☐ Clinique	ins Urgence Autre, spécifiez	
Renseignements du patient				
Nom du patient:		# de dossie	r	Sexe:
Date de naissance (ji/mm/aaaa):		# d'assuran	ce maladie:	
Adresse: Médecin faisant la demande: Autre médecin (CC):				
Date de collecte (ii/mm/aaaa):	Name de celle			
Date de collecte (((/mm//aaaaa))		demandés	Complete par.	
Analyses demandées pour la surveillance : 🗵 P	CR surveillance des 3	virus respiratoires	(Grippe, COVID-19 et VRS)	
Source du spécimen				
☐ Écouvillon nasopharyngé ☐ Aspiration n	asopharyngé 🗖 É	couvillon nasal	☐ Écouvillon nez/gorge ☐	Autre:
Informations	s cliniques et épidé	miologiques su	pplémentaires	
Reçu antiviraux pour la grippe = Oui [(Oselta./Zanamivir):	□Non		Reçu le vaccin contre la 19 de la saison en cour	
Reçu antiviraux pour la COVID-19 Oui (Paxlovid):	□Non		Reçu le vaccin antigripp saison en cours ¹ :	al de la 🔲 Oui 🔲 Non
Voyagé dans les 14 derniers jours: Oui [□Non Si oui, spécifiez	<u>-</u>	Reçu le vaccin contre le la saison en cours¹	VRS de Oui Non
Exposition à de la volaille ou des porcs dans les 10 demiers jours	□Non Si oui, spécifiez	<u>. </u>		
À l'usage du laboratoire seulement	Date et heure de récep	otion au laboratoire	x	

Un vaccin saisonnier est défini comme ayant reçu un vaccin contre la COVID-19, la grippe ou le VRS à tout moment après le début de la saison respiratoire en cours (après le 1er septembre).
Page 1 of 1





Dernière mise à jour: Août 2023